



UNION COLLECTIVE
NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/Agenda/1550
28 juillet 1970
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 1550ème SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Qui se tiendra dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège,
à New York, le mercredi 29 juillet 1970, à 15 h 30.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. La situation en Namibie
 - a) Rapport du Sous-Comité ad hoc créé en application de la résolution 276 (1970) du Conseil de sécurité (S/9863)
 - b) Lettre datée du 22 juillet 1970, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents du Burundi, de la Finlande, du Népal, de la Sierra Leone et de la Zambie (S/9886).